

Genève, le 23 février 2009

Madame
Monique PFISTER
Directrice des ressources humaines du
département de l'instruction publique
6, rue de l'Hôtel-de-Ville
case postale 3925
1211 Genève 3

Travaux du groupe d'analyse et de suivi – poursuite de la phase test des entretiens périodiques

Madame la directrice,
Chère Madame,

L'avancée des travaux du groupe d'analyse et de suivi des entretiens périodiques est source d'insatisfactions et d'incompréhensions. Nous aimerions pouvoir les exposer succinctement et formuler des propositions pour la suite.

Il faut d'abord rappeler que la première phase test des entretiens périodiques dans le primaire, durant l'année 2007-08, s'est déroulée dans une certaine opacité. Aucune vraie information n'a été donnée sur les quelque 60 collègues qui y ont participé (30 volontaires ; 30 tirés au sort, censément). En dehors de la séance de synthèse à laquelle Madame Andrée Jelk-Peila a participé (le 6 juin 2008), nous n'avons pas eu de retour précis, de moment pendant lequel nous aurions pu, matériel à l'appui, procéder à une analyse quelconque et exercer un réel suivi des résultats obtenus. Et les retours qui étaient faits par le groupe d'analyse et de suivi à la commission paritaire du statut (B5 10.04) étaient insuffisants, faute de matière, comme en témoignent les comptes rendus. Par ailleurs, l'an dernier, le primaire, malgré son importance numérique, ne disposait que d'une représentante dans ce groupe.

L'association professionnelle a ainsi été amenée à soutenir l'idée de renoncer à toute velléité de généralisation des entretiens périodiques durant l'année 2008-09 et a demandé que la poursuite de la phase test soit repoussée dans le primaire en raison de la mise en place de nouvelles directions d'établissement, hiérarchie inexpérimentée par définition (cf. PV de la commission B5 10.04 du 19 juin 2008, notamment). Le syndicat a obtenu gain de cause sur ces points et il a été décidé que les entretiens périodiques ne pourraient commencer avant février 2009. Seuls deux entretiens devaient avoir lieu par établissement, l'un avec un collègue tiré au sort et l'autre avec un volontaire. Cependant, un message de la directrice du service des ressources humaines de l'enseignement primaire, daté du 14 octobre 2008 et adressé à toutes les directrices et tous les directeurs d'établissement (Dir-E) du primaire, a semé un certain trouble car il contenait des informations inexactes. Malgré une réaction immédiate de la SPG il a fallu attendre près d'un mois pour que le rectificatif soit envoyé (le 11 novembre).

Aujourd'hui, hélas, la situation reste confuse à plusieurs niveaux. A part la lettre de la secrétaire générale du 6 novembre 2008, le corps enseignant n'a pratiquement reçu aucune information officielle. Les Dir-E avouent qu'ils ne disposent pas des renseignements nécessaires au sujet de cette phase test ni ne savent quand elle devrait commencer réellement. Les Dir-E n'ont en outre pas reçu de formation pour la conduite de ces entretiens. Ils ne connaissent pas le formulaire ou le confondent parfois avec celui réservé au personnel administratif et technique (dont ils font partie). Etc.

./.

Ce flou général est inquiétant et ne permet pas d'imaginer que cette seconde phase test pourrait débiter de manière heureuse ces jours. Les interprétations très diverses que font les Dir-E au sujet de cette phase test ne permettent pas non plus de garantir un déroulement correct, tel que défini, afin que des données fiables soient récoltées en vue d'analyse. Certains Dir-E annoncent ainsi à leur équipe qu'ils ne procéderont pas à un tirage au sort vu qu'il y a assez de volontaires ; d'autres entendent conduire davantage que deux entretiens, etc. Le corps enseignant, lui, ne sait pas quelle valeur auront ces entretiens, si le résultat figurera dans leur dossier ou pas, etc.

Ce contexte général de manque d'information n'est pas étonnant dans la mesure où le groupe d'analyse et de suivi que vous présidez ne remplit pas, à notre sens, son mandat. Dès lors que l'instance même qui est chargée d'élaborer un travail n'arrive pas, faute de moyens et de données, à dégager des options claires, il serait étonnant que le terrain comprenne davantage que les personnes censées suivre le projet. Il est pour nous abusif de prétendre que le groupe analyse quelque chose. A partir de quel matériau le ferions-nous ? En réalité, le groupe est contraint de continuer à avancer dans l'obscurité, sans éléments tangibles pour procéder au suivi et à l'analyse. Cette situation peu compréhensible engendre une absurdité puisque, tandis que la phase test se poursuit apparemment dans le secondaire avec l'ancien formulaire déjà utilisé en 2007-08, le groupe, lui, discute des modifications à lui apporter, toujours sans que des retours du terrain ne lui soient fournis. A quoi sert la poursuite de la phase test si elle ne nourrit pas la réflexion ? Il nous paraît totalement incohérent d'opérer des choix qui pourraient devenir plus ou moins définitifs si les options débattues ne sont pas elles-mêmes testées. Ce sont bien les modifications apportées qui doivent être éprouvées et donc le nouveau formulaire – et non l'ancien – qui doit être soumis aux collègues et aux Dir-E qui vont participer à cette deuxième phase test. Ensuite de quoi le groupe, pour autant qu'on lui fournisse enfin les résultats, pourra alors conduire une analyse. Nous aimerions que vous compreniez que, pour l'instant et en ce qui concerne le primaire, nous estimons que ce travail d'analyse n'a pas du tout commencé.

En résumé, nous demandons, avant que cette deuxième phase test ne débute dans le primaire, que soit étudiée la possibilité d'obtenir :

- Une formation préalable des Dir-E à la conduite des entretiens périodiques ;
- Une information exhaustive adressée au corps enseignant ;
- La garantie que les principes décidés pour les deux entretiens par établissement seront scrupuleusement respectés ;
- La liste nominative des collègues qui participeront à la phase test ;
- La garantie que le résultat de l'évaluation test ne figurera pas dans le dossier de l'enseignant-e ;
- La passation de l'entretien avec le nouveau formulaire, lorsqu'il sera prêt ;
- La garantie que le temps nécessaire sera laissé à l'association professionnelle pour consulter les collègues concerné-e-s par la 2^{ème} phase test ainsi que sa base avant toute décision ;
- La garantie de pouvoir disposer de tous les éléments nécessaires afin de procéder à une véritable analyse.

Nous vous remercions de votre compréhension et, dans l'attente de pouvoir échanger avec vous sur les problèmes que nous soulevons et les requêtes que nous formulons, nous vous prions de croire, Madame la directrice, chère Madame, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Andrée Jelk-Peila



Olivier Baud

Copie : - à Mme Marianne Frischknecht, secrétaire générale du DIP
- à Mme Danièle Jeanrenaud Dokic, directrice générale a.i. de l'enseignement primaire
- aux associations professionnelles représentées dans le groupe d'analyse et de suivi (FAMCO, UCESG, AGEEP et SSP)